

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
COMMUNE DE SAINT-ALBAN-LES-EAUX

Enquête publique sur la révision du POS et l'élaboration du PLU

Par arrêté du 07 octobre 2016, le Maire de Saint-Alban-les-Eaux a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du POS et sa transformation en PLU.

Le projet de PLU a fait l'objet d'une demande d'examen au cas par cas auprès de l'Autorité Environnementale. Par décision en date du 29 Décembre 2015, la DREAL n'a pas soumis le PLU à la réalisation d'une évaluation environnementale.

A cet effet, Monsieur Romain LAURAND a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lyon comme commissaire enquêteur titulaire, et Monsieur Noël LAURENT en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

M. Romain LAURAND siègera à la mairie de Saint-Alban-les-Eaux où toutes les observations doivent lui être adressées.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Saint-Alban-les-Eaux du 31 Octobre 2016 au 30 Novembre 2016 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de Saint-Alban-les-Eaux le Mercredi 2 Novembre de 9h00 à 12h00, le Mercredi 9 Novembre de 9h00 à 12h00, le Samedi 19 novembre de 9h00 à 12h00 et le Mercredi 30 Novembre de 14h00 à 17h00. Les observations peuvent également être transmises par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie.

Cet avis est affiché *en mairie ,sur le panneau d'affichage extérieur, aux entrées d'agglomération* et peut être consulté sur le site internet de la commune de St Alban-les-Eaux.

Au terme de l'enquête publique, l'approbation du PLU sera réalisée par délibération du Conseil Municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le Maire,
Pierre DEVEDEUX